

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) porte à la connaissance du public qu'il a visé en date du 21 juin 2005, la note d'information définitive relative à l'augmentation de capital par apport en numéraire de la société **AFRIQUIA GAZ**. L'émission est réservée aux actionnaires actuels et aux détenteurs de droits Afrikaia Gaz.

L'augmentation de capital porte sur un total de 2.406.250 actions qui seront émises selon les modalités suivantes :

- Prix de souscription : 430 DH par action coupon détaché
- Prime d'émission : 330 DH par action
- Période de souscription : du 28 juin au 18 juillet 2005 inclus
- Date de règlement/livraison : le 28 juillet 2005

Les droits préférentiels de souscription relatifs à la présente opération seront librement négociables à la Bourse de Casablanca pendant la période de souscription.

La note d'information définitive, complète et remplace la note d'information préliminaire visée par le CDVM. Un extrait de ladite note sera incessamment publié dans un journal d'annonces légales.

Par ailleurs, la note d'information définitive visée par le CDVM est :

- Remise ou adressée sans frais à toute personne qui en fait la demande ;
- Tenue à la disposition du public :
 - au siège administratif de Afrikaia Gaz (km 7, Immeuble Tafraouiti, Route de Rabat, Aïn Sebaa, Casablanca - 022 35 22 90) ;
 - au siège d'Attijariwafa Bank: 2, boulevard Moulay Youssef, tel : 022.22.41.69 – Casablanca ou 163, avenue Hassan II, tel : 022.54.54.54 – Casablanca, Attijari Intermédiation : 15 bis boulevard Moulay Youssef; où elle est disponible à tout moment ;
- Tenue à la disposition du public au siège de la Bourse des Valeurs ;
- Disponible sur le site du CDVM (www.cdvm.gov.ma).

Contact CDVM:

Tél : 037 68 89 35

E-Mail : operations_financieres@cdvm.gov.ma

CP/EM/018/2005

L'autorité qui veille sur votre épargne

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières